



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'An Deux Mille vingt-deux.  
Le 05 mai à 19h00.

Les membres du bureau, légalement convoqués, se sont réunis aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 28/04/22

Date d'affichage : 28/04/22

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 20
- votants : 25

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 20
- procurations : 11
- **nombre total de voix exprimées : 31**

#### Etaient présents :

Cédric BOLE, Léon BONVALOT, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Jean-Pierre FRIGO, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Alexandre PANTEL, Elisabeth REDOUTEY, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMMAIN

#### Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Christian MOREL, Marie-Paule BRAND, Valérie PAGNOT, Gilles ROBERT, Bernard JACQUET

#### Etaient absents :

Eric HOULLEY, Sylvie LE HIR, Daniel PRIEUR

#### Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Denis LEROUX  
Gilles ROBERT a donné pouvoir à Denis LEROUX  
Valérie PAGNOT a donné pouvoir à Elisabeth REDOUTEY  
Bernard JACQUET a donné pouvoir à Jean-Noël CUENOT  
Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Charles SCHELLE

Catherine Rognon a été élue secrétaire.

### **Objet : DE2022-18 : Projets Contrat Local de Santé – Renforcer les soins de proximité**

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, plusieurs actions planifiées en 2022 vont être financées par l'ARS. Le précédent COPIL financier a ainsi validé un conventionnement avec le PNR du Doubs Horloger pour les actions suivantes :

- Renforcer les actions de proximité
- Forum de la santé
- Campagne Tikou

Présentation de l'action :

FA1 : promotion du territoire auprès des étudiants, FA2 ; développer l'exercice coordonné FA3 : rencontres et formations des PS et du médico-social

Cette action regroupe les 3 fiches action citées ci-dessus, qui sont complémentaires et interdépendantes. Il s'agit de promouvoir le territoire du CLS auprès des professionnels de santé afin de faciliter leur exercice, et de favoriser l'exercice coordonné au sein d'un territoire rural, qui souffre d'une démographie médicale et paramédicale en constante baisse.

Objectifs de l'action :

Promouvoir l'attractivité du territoire pour favoriser l'installation de PS, recruter de nouveaux maîtres de stages universitaires ; promouvoir l'exercice des PS en milieu rural ; favoriser les échanges pluriprofessionnels, améliorer les prises en charge des patients.

Moyens mis en œuvre :

Promotion du territoire auprès des étudiants au sein des écoles, rencontres avec les professionnels de santé du territoire, entretiens individuels, réunions collectives puis actions concrètes (propositions de formation, d'adaptation des outils de travail ou de l'organisation de travail, recherche...), participation à des forums ou manifestations de promotion du territoire.

Accompagnement des professionnels souhaitant travailler au sein d'équipes pluriprofessionnelles dans la réflexion et la rédaction des projets de santé avant labellisation du mode d'exercice coordonné.

Budget prévisionnel :

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs :

- Communication : affiches, flyers, outils de communication : 300 €
- Achat fournitures, organisation événements : petit matériel bureau (papeterie), badges, convivialité : 200 euros

Il n'est pas prévu de participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action, celle-ci se veut gratuite.

La subvention demandée est de 500 € et couvre l'ensemble des coûts de l'opération.

**Le Bureau du Comité syndical, après en avoir délibéré :**

- autorise le Président à engager les dépenses relatives au projet
- autorise le Président à signer les conventions relatives à ce projet
- autorise le Président à solliciter les subventions auprès des financeurs

**Approbation à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme, le Président  
Denis LEROUX

